

DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE ROANNE  
CANTON DE RENAISON  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Par suite d'une convocation en date du 21 février 2025 adressée par Monsieur Charles LABOURE, Président sortant, les membres composant le conseil communautaire du Pays d'Urfé se sont réunis au siège de la Communauté de communes à Saint Just en Chevalet, le 27 février 2025 à 20 heures conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents : MEUNIER Ingrid, DUMAS Serge, LABOURE Charles, PRAS Séverine, PONCET Didier, LOIZZO Laurent, BRUEL Laurent, GOUTORBE Stéphane, CHAUX Michel, BARLERIN Emmanuelle, ROYER Jean-Paul, COMPAGNAT Michel, DAUSSY Michael, MOISSONNIER Clément, CROZET Guy, CAZORLA Dominique, MONAT Pascale, LUGNE Isabelle.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Absents ayant donné procuration : PEURIERE Jean-Hervé, CLEMENCON Thierry, SIETTEL Thomas, VIETTI Dominique.**

**Absents excusés : ROUX Lorraine, ESPINASSE Patrice, PEREZ Gérard, CHABRE Michel, CHABRIER Alexandre.**

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Séverine PRAS est désignée pour remplir cette fonction.

**Objet : CLOTURE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024 / APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE :**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2021/052 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant que les mouvements et résultats suivants sont constatés sur les budgets de la CCPU :

**Budget Général : Résultats 2024**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	1 614 538,03 €	749 413,59 €
Dépenses	1 207 318,21 €	2 151 324,52 €
Résultat de l'année	407 219,82 €	-1 401 910,93 €
Solde reporté N-1	1 212 622,83 €	708 066,79 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	1 619 842,65 €	-693 844,14 €

**Ateliers Partagés : Résultats 2024**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	28 440,18 €	35 184,00 €
Dépenses	54 927,50 €	39 108,28 €
Résultat de l'année	-26 487,32 €	-3 924,28 €
Solde reporté N-1	-177 129,13 €	-46 930,69 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	-203 616,45 €	-50 854,97 €

**MSP : Résultats 2024**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	91 384,75 €	170 209,00 €
Dépenses	118 442,98 €	167 684,23 €
Résultat de l'année	-27 058,23 €	2 524,77 €
Solde reporté N-1	-337 401,42 €	50 977,62 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	-364 459,65 €	53 502,39 €

**ZA : Résultats 2024**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	700 619,08 €	553 795,34 €
Dépenses	730 065,25 €	621 039,99 €
Résultat de l'année	-29 446,17 €	-67 244,65 €
Solde reporté N-1	-254 176,97 €	-258 538,24 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	-283 623,14 €	-325 782,89 €

**Service Unifié Économie Emploi : Résultats 2024**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	102 165,92 €	1 492,11 €
Dépenses	102 613,20 €	3 220,00 €
Résultat de l'année	-447,28 €	-1 727,89 €
Solde reporté N-1	37 245,52 €	3 394,03 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	36 798,24 €	1 666,14 €

**Ordures Ménagères : Résultats 2024**

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	738 587,65 €	50 471,08 €
Dépenses	757 554,15 €	41 547,71 €
Résultat de l'année	-18 966,50 €	8 923,37 €
Solde reporté N-1	136 898,62 €	39 696,83 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	117 932,12 €	48 620,20 €

## SPANC : Résultats 2024

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	27 310,00 €	10 200,00 €
Dépenses	25 291,00 €	10 200,00 €
Résultat de l'année	2 019,00 €	0,00 €
Solde reporté N-1	-8 254,65 €	15 874,46 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	-6 235,65 €	15 874,46 €

Sous la présidence de Mme PRAS, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente, le Conseil Communautaire examine le compte financier unique 2024.

Il est procédé aux opérations de vote hors de la présence de M. LABOURE, Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le conseil Communautaire,

Par 21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**Article Unique : DECIDE** d'approuver le Compte financier unique et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 27 février 2025

Le Président,  
Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS D'URFÉ  
"Maison du pays d'Urfé"  
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous-Préfecture le ...  
et de la publication le ...  
Fait à Saint Just en Chevalet, le ...

Le Président  
Charles LABOURE

La secrétaire de séance,  
Séverine PRAS



Date de transmission de l'acte: 05/03/2025

Date de réception de l'AR: 05/03/2025

042-244200820-DE\_011\_2025-DE

A G E D I